

Autorité européenne de sécurité des aliments: nomination de 7 membres du conseil d'administration

2008/0805(CNS) - 18/03/2008 - Document de base législatif

OBJECTIF : proposer une liste de candidats en vue de la désignation de 7 membres du conseil d'administration de l'Autorité européenne de sécurité des aliments.

ACTE PROPOSÉ : Décision de la Commission.

CONTENU : avec le présent projet de décision, la Commission propose une liste de candidats au Conseil et au Parlement européen en vue de désigner 7 membres au sein du conseil d'administration de l'Autorité européenne de sécurité des aliments. En effet, le mandat de 7 des 14 membres du conseil d'administration arrive à échéance le 30 juin et il convient dès lors de sélectionner de nouveaux membres pour prendre leurs successions.

Conformément à l'article 25 du règlement 178/2002 (voir [COD/2000/0286](#)), la Commission a procédé à une procédure de sélection sur base de manifestations d'intérêt ciblées. Il ressort ainsi de cette sélection que 12 personnes seraient susceptibles de répondre aux critères requis pour ces postes.

Les personnes proposées par la Commission sont les suivantes :

- Margarita Arboix Arzo (ES)
- Giorgio Calabrese (IT)
- Sue Davies (GB)
- Libor Dupal (CZ)
- Carlos Escribano Mora (ES)
- Piergiuseppe Facelli (IT)
- Matthias Horst (DE)
- Raymond O'Rourke (IRL)
- Milan Poganik (SI)
- Jiri Ruprich (CZ)
- Sinikka Turunen (FI)
- Bernhard Url (AT).